

HCP : Le taux de chômage le plus bas depuis des décennies

En dépit de la crise, le taux de chômage baisse d'environ un point pour se situer à 8% au deuxième trimestre 2009 contre 9,1% une année auparavant. Les statistiques annoncées, lundi 27 juillet 2009 à Casablanca, par Ahmed Lahlimi, Haut Commissaire au Plan sont surprenantes, autant plus que le Maroc subit de plein fouet la crise financière et économique mondiale.

Les taux annoncés sont en décalage flagrant avec la réalité du tissu industriel national. Il suffit de constater les licenciements massifs observés au niveau du textile pour se rendre compte de cette situation. Le secteur automobile, les industries de transformation et même l'agriculture ont offert moins d'opportunités d'emplois ces deux dernières années.

L'enquête en question a, cependant, mis la lumière sur le déséquilibre régional.

Les différentes régions du Royaume ne sont pas à égalité face au chômage. Les régions qui connaissent une dynamique de développement disposent d'un marché d'emploi très animé sous l'effet principalement des grands projets structurants en cours de réalisation. En revanche, les autres régions exportent leurs actifs chômeurs vers les zones qui offrent des opportunités d'emploi.

A noter que ces chiffres ont été présentés à l'occasion de l'annonce des résultats détaillés de l'enquête nationale sur l'emploi réalisé par le HCP ainsi que la publication des Repères Statistiques couvrant la période 1998-2008 et intitulées: « Croissance et développement humain au Maroc ».

L'enquête qui a concerné un échantillon d'environ 60.000 ménages, dont près de 20.000 résidents en milieu rural, relève qu'entre le deuxième trimestre de l'année 2008 et la même période de 2009, quelque 232.000 emplois ont été créés au Maroc. Le taux de chômage a baissé d'environ un point pour se situer à 8% au deuxième trimestre 2009 contre 9,1% une année auparavant. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage est passé de 14% à 12,6% en milieu urbain et de 3,9% à 3% en milieu rural.

Il ressort de la même enquête que le volume du chômage a baissé de 11,8% au niveau national, passant de 1.033.000 chômeurs au deuxième trimestre 2008 à 911.000 chômeurs au second trimestre de l'année en cours, soit 122.000 chômeurs en moins.

Les chiffres ne collent forcément pas souvent avec la réalité et suscitent des polémiques interminables. Ces statistiques risquent de nourrir un grand débat au sujet de la situation du marché de travail au niveau national.

L'analyse des données des enquêtes en 2007 et 2008, révèle une légère régression du taux d'emploi national de 0,2 point (de 46% à 45,8%). Par milieu de résidence, le taux d'emploi rural a diminué de 0,8 point (de 57,4% à 56,6%) contre une augmentation du taux d'emploi urbain de 0,2 point (de 38% à 38,2%). Le taux d'emploi des hommes a stagné autour de 68,7% et celui des femmes a baissé de 0,4 point (de 24,4% à 24%),. Par secteur d'activité, les créations d'emploi, entre le deuxième trimestre 2008 et la même période de l'année courante, ont concerné l'agriculture, forêt et pêche, avec 196.000 postes (176.000 en milieu rural et 20.000 en milieu urbain) contre des pertes de 116.000 postes une année auparavant et de 41.000 postes en moyenne au cours des trois dernières années. Les BTP ont créé 40.000 postes contre une moyenne annuelle au cours des trois dernières années de 92.000 postes. Les services ont contribué à hauteur de 11.000 postes (création de 42.000 postes en villes et perte de 31.000 postes en milieu rural) contre une moyenne annuelle au cours des trois dernières années de 132.000.

En revanche, l'industrie y compris l'artisanat a perdu 7.000 postes d'emploi (+23.000 postes dans les villes et -30.000 postes en milieu rural).

Par branche d'activité, des variations importantes en matière de création d'emploi ont été constatées par le Haut Commissariat au Plan en milieu urbain. Ainsi, des pertes d'emplois ont été enregistrées au niveau du textile et habillement avec 24.000 postes perdus; du transport, entrepôt et communication avec 25.000 postes perdus; les industries alimentaires et de boissons avec 8.000 postes ainsi que les industries extractives avec 1.000 emplois. Par contre, plusieurs branches ont enregistré des créations d'emploi. Il s'agit particulièrement des BTP, avec 32.000 postes créés; des banques, assurances et activités immobilières, avec 29.000 postes et des services personnels et domestiques avec 14.000 postes.

Le Haut Commissariat relève que l'analyse différentielle des taux d'emploi régionaux montre des disparités prononcées. Ainsi, en 2008, le taux d'emploi varie-t-il entre 32,9% dans la région de Guelmim-Es-Semara et 54% dans la région de Chaouiz-Ouardigha.

Les disparités des taux de chômage au niveau régional sont assez fortes. Les régions les plus touchées par le chômage sont celles du Sud, l'Oriental (20%); Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (14%); Grand Casablanca (12%); et Gharb-Chrarda-Béni Hsen (11,3%). A l'inverse, le chômage touche seulement 4,3% des actifs de Marrakech, 5,8% de ceux de Tadla-Azilal et 6,4% de ceux de Chaouia-Ouardigha. Dans les autres régions, le taux de chômage avoisine la moyenne nationale. Il varie entre 7,1% au niveau de Fès-Boulemane, Sous-Massa-Darâa et Taza-Al Hoceima-Taounate et 9,6% au niveau de Meknès-Tafilalet.

Source : emarrakech.info 16/08/2009